

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE n°2021-112

L'an deux mille vingt et un, le 30 septembre à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 septembre 2021

Nombre de délégués :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 29

OBJET :

Décisions prises en
application de l'Article
L.5211-10 du CGCT

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Laurette GUEIDAN, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Roland POURCHET, Mme Annick HUCHET, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Céline BOYARD, Mme Pascale BRACHET et Mme Sandrine FUSADE.

M. Roland POURCHET donne pouvoir à Francis DELORT
Mme Annick HUCHET est suppléée par Laurette GUEIDAN
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Pascale BRACHET donne pouvoir à Daniel BOISSERIE
Sandrine FUSADE donne pouvoir à Valérie Isabelle BONIN

SECRETARE : Patrice DELAGE

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire des Décisions suivantes :

- 2021-065 : Restauration de la Collégiale du Moustier – Attribution des marchés de travaux.
- 2021-066 : Restauration de la Tour du Plô – Création d'un espace muséal – Travaux scénographiques – Avenant au marché.
- 2021-067 : Ancien marché au cadran – Contrat de fourniture gaz.
- 2021-068 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Gaël LE GARREC.
- 2021-069 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Jean-Christophe CARPE.
- 2021-070 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Simone MAROUTEIX.
- 2021-071 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Jean PROULAC.
- 2021-072 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Bruno DELAHAYE.
- 2021-073 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association Limousine pour le Diagnostic et la prise en charge de la Pathologie développementale (ALPD) pour une année à compter du 1^{er} septembre 2021.
- 2021-074 : Création d'un Office de Tourisme Intercommunal – Etude archéologique du bâti et analyses dendrochronologiques.
- 2021-075 : Construction d'une salle mustisports – Avenant n°1 au lot n°6 (plâtrerie-isolation) – Avenant n°1 au lot n°7 (électricité-courants faibles-luminaires) – Avenant n°1 au lot n°8 (équipement sanitaires) – Avenant n°1 au lot n°10 (carrelage-faïence) – Avenant n°1 au lot n°11 (peinture).

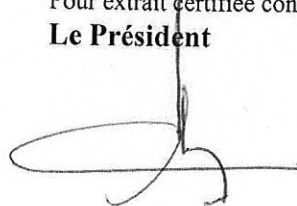
Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20210930-DC2021540239-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2021-076 – Création d'un Office de Tourisme Intercommunal – Attribution des marchés de contrôle technique et sécurité protection santé.
- 2021-077 : Décision de préemption d'un ensemble immobilier sur la Commune de Saint-Yrieix.
- 2021-078 : Accueil exceptionnel des gens du voyage pour la période de cueillette dans les vergers sur le parc de stationnement du marché de Bourdelas.
- 2021-079 : Eglises de Ségur-le-Château et La Meyze – Marché d'entretien des installations campanaires.
- 2021-080 : Autorisation de pacage et de récolte d'herbages sur la Ferme de la Salesse à compter du 1^{er} septembre 2021.
- 2021-081 : Transport des élèves publiques au complexe aquatique Villasport pour la période du 16 septembre 2021 au juillet 2022.
- 2021-082 : Etude diagnostic du système d'assainissement collectif de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche – Avenant n°1 au marché.
- 2021-083 : Ancien marché au cadran – Contrat de maintenance portant sur les installations de chauffage, de climatisation et de ventilation.
- 2021-084 : Renonciation à la décision de préempter un ensemble immobilier sur la Commune de Saint-Yrieix-la-Perche.
- 2021-085 : Aire d'accueil des gens du voyage – Réhabilitation du bâtiment d'accueil – Marché de maîtrise d'œuvre.
- 2021-086 : Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux d'une salle à l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse avec l'Association « Union Musicale de Saint-Yrieix » pour la période du 10 septembre 2021 au 14 juillet 2022.
- 2021-087 : Convention de partenariat avec l'association Koyam arts et cultures du 15 septembre 2021 au 15 juillet 2022.
- 2021-088 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Léon LOULIER.
- 2021-089 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Diana DELAHAYE et Monsieur Marc POL LAJAIMA.
- 2021-090 : Château de Chauffaille – Travaux de couverture et traitement fongicide.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président



D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20210930-DC2021540239-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.